

Compte rendu de la séance du vendredi 17 février 2017

Président : MASCARAS Jean-luc
Secrétaire : MORONI Marie-hélène

Présents :

Monsieur Jean-Luc MASCARAS, Monsieur Eric GRAU, Madame Martine ARBERET, Madame Patricia SENTUBERY -CHAGNOT, Monsieur Cédric BIRADES, Monsieur Christian FERRER, Monsieur Robert LAPORTE, Monsieur Christophe PAGEZE, Monsieur Alain VERDOUX, Madame Marie-Pierre BRAU-NOGUE, Madame Madialéna DUTHU, Mademoiselle Emilie CIBAT, Madame Marie-Hélène MORONI

Excusés :

Madame Marylis DUBAU-GRAGNON, Monsieur Christophe GASSET

Administration générale

Lecture de la séance du 13 février 2017: compte-rendu adopté à l'unanimité des membres présents.

Représentativité communautaire

Monsieur le Maire fait un rappel sur la constitution et le fonctionnement du conseil communautaire ainsi que sur les dates :

- 31 / 01 : information au bureau communautaire
- 07 / 02 : délibération à prendre par le conseil municipal avant le 21 / 02 ; Arrêté de Mme la Préfète (art. L.5211-6-2)
- 13 / 02 : le conseil municipal ne prend aucune décision
- 14 / 02 : délibération avant le 21 /02 à 12h ; sinon application de l'article L.5211-8
- 17 / 02 : décision à prendre
- 21 / 02 : réunion des maires des 24 communes
- 28 / 02 : conseil communautaire mis en place

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas proposer les noms des deux représentants de la commune à la CCHB afin d'être fidèle au simple principe de la démocratie :

- votants : 13
 - o pour ne pas faire de proposition : 10
 - o abstentions : 3

De ce fait les délégués seront désignés conformément à l'article L.5211-8 du Code général des Collectivités Territoriales.

Ecole

Une réflexion est engagée pour mieux aménager la structure « école » (luminosité, sanitaires ...). Une réunion entre l'inspectrice de circonscription, les enseignants et la mairie est prévue.

Dossiers divers

Le dossier « service civique » va être adressé prochainement à la DDCSPP pour la demande d'agrément et la validation de la mission et des actions du jeune volontaire.

Un groupe de travail sur le SCoT sera mis en place afin de discuter de certaines orientations.

Le programme de la soirée du 08 mars, « Journée internationale de la femme » a été présenté par Mr Ferrer.

Mme Sentubery-Chagnot demande qu'une réflexion soit engagée sur la sécurisation des abords de la RD 8.

La séance est levée à 20hs.